Mandement de Monſeigneur l'Evêque de Québec pour un *Te Deum &c.*

PIERRE DENAUT PAR LA MISERICORDE DE DIEU ET LA GRACE DU S. SIEGE APOSTOLIQUE, EVEQUE DE QUEBEC &c. &c. *A tous les Prêtres, Curés, Vicaires, Miſſionaires et à tous les Fidèles de notre Diocèſe Salut et Bénédiction.*

VOUS avez tous appris, N. T. C. F. que le Souverain Pontife Pie VI. de ſainte et glorieuſe mémoire, digne par ſes rares et ſublimes vertus des premiers ſiècles de la Religion, après avoir gouverné pendant près de vingt-cinq ans l'Egliſe de J. C. avec une profonde ſageſſe ; après avoir édifié tous les Fidèles par la patience inaltérable et le courage vraiment apoſtolique avec lequel il a ſoûtenu dans ſes dernières années les plus violentes perſécutions, a enfin terminé, au mois d'Août dernier, à l'âge de 82 ans, ſa longue et pénible carrière dans une ſévère captivité et au milieu d'un peuple ennemi de J. C. et de ceux qui travaillent ici-bas à la grande œuvre du Salut des ames.

Rien n'étoit plus affligeant que la poſition de l'Egliſe à cette fâcheuſe époque. Il eſt vrai qu'inſtruite par ſon divin fondateur que les portes de l'enfer ne ſauroient prévaloir contre elle et que ſon exiſtence doit durer autant que le monde, elle ne doutoit nullement de ſa conſervation et de ſa perpétuité. Mais demeurée ſans chef viſible, elle craignoit que le démon ne profitât des troubles de la guerre et de la mauvaiſe diſpoſition des eſprits, pour ſemer l'ivraie dans le champ du Père de famille et ſuſciter quelqu'un de ces ſchiſmes que les ſiècles précédens ont vû s'élever dans des circonſtances en apparence moins défavorables, et qui ont plongé dans l'amertume cette pieuſe mère des fidèles.

Mais Dieu, N. T. C. F. a voulu lui épargner ce nouveau ſujet de douleur. Sa providence aimable a permis que le Sacré College s'aſſemblât librement et paiſiblement dans l'Iſle St. George près de Véniſe pour y procéder à l'élection d'un nouveau Pape. Enfin, le 14 Mars, trois mois et quelques jours après l'ouverture du Conclave, le Cardinal Chiaramonte de l'Ordre de St. Benoît, Evêque d'Imola, compatriote et ami du Vénérable Pie VI. dont il a voulu porter le nom, a été mis ſur la Chaire de S. Pierre et proclamé Pape au grand contentement de tout le monde et au milieu des cris de joie et d'actions de graces.

Telle eſt, N. T. C. F. la nouvelle heureuſe que nous ont d'abord apporté les papiers publics ; que des lettres particulières nous ont depuis confirmée de manière à ne le pouvoir révoquer en doute, et dont nous nous empreſſons de vous faire part.

Réjouiſſez-vous donc, peuple Catholique, de l'exaltation du nouveau Vicaire de J. C. rendez-en à Dieu de ſincères actions de graces. Priez-le qu'il le prévienne de ſes benédictions les plus abondantes; qu'il faſſe revivre en lui l'eſprit de ſon incomparable prédéceſſeur; qu'il lui inſpire la même fermeté, le même courage, la même douceur, la même patience, afin de ramener au bercail tant de brebis que le malheur des temps en a éloignées, et de conduire dans les fertiles pâturages de la vertu et de la ſainteté celles qui ont toujours entendu la voix du paſteur légitime et qui lui ſont reſté fidèles.

A CES CAUSES, le S. nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui ſuit.

1. Dans toutes les paroiſſes de ce Diocèſe le préſent Mandement ſera publié au prône de la Grand Meſſe le premier Dimanche après ſa réception.

2. Le méme jour, à l'iſſue de l'Office Divin, il y ſera ch[illegible] un *Te Deum* avec l'oraiſon accoutumée, à laquelle on ajoûtera celle du Pape, pour remercier Dieu de l'élection et exaltation du Souverain Pontife Pie VIIème. du nom.

3. Ce mandement ſera pareillement lu en Chapitre dans toutes les Communautés Religieuſes, et le *Te Deum* y ſera auſſi chanté au jour et à l'heure dont les différentes Supérieures conviendront avec leurs Chapelains reſpectifs.

4. Juſqu'au dernier jour du mois d'Août prochain, chaque Prêtre ajoûtera l'Oraiſon *Pro Papâ* à celles de la Meſſe, toutes les fois que les Rubriques permettront de faire mémoire d'un Simple.

Donné à Québec ſous le Sceau du Diocèſe, la ſignature de notre Vicaire-Général et le Contre-Seing de notre Secrétaire, le 7 Juillet, 1800.

J. O. PLESSIS
Vic. Gén.

La place † du Sceau.

Par Monſeigneur.

THO. MAGUIRE Ptre. Sec:

Collationé à la minute reſtée aux Archives de l'Evêché.

Tho. Maguire Ptre Sec.